

ANALYS^S SANTE

Conseil et formation professionnelle

Moteur de compétences

EXTRAIT DE
NOTRE CATALOGUE
DE FORMATIONS

Formations professionnelles MAS - FAM - Foyers

2025-2026



Nos catalogues ne sont plus imprimés en masse compte-tenu de notre engagement RSE.
Nos programmes sont téléchargeables en ligne ou adressés sur demande.
*RSE - Responsabilité sociale (ou sociale) des entreprises

Certification Qualiopi
communiquée sur demande

Contact

Tél. : 02 97 80 30 40
contact@analys-sante.fr
www.analys-sante.fr

Sommaire

| | |
|---|----|
| Projets institutionnels..... | 3 |
| Accompagnement & soins..... | 4 |
| Outils institutionnels..... | 10 |
| Management, qualité, gestion des risques..... | 12 |

Que peut vous apporter ANALYS-SANTÉ ?

- ANALYS-SANTÉ vous aide à réfléchir à vos pratiques, à mettre en oeuvre vos projets institutionnels et à conduire les évolutions nécessaires à la transformation de l'offre. Pour accompagner ces changements, la formation professionnelle constitue un atout et un ressort considérables. Elle permet de renforcer et développer les compétences, de s'ouvrir à d'autres regards et à d'autres perspectives, d'apporter des connaissances, une vision, de réussir.
- ANALYS-SANTÉ vous apporte un cadre et des repères juridiques solides et lisibles. Dans un environnement complexe où les changements sont nombreux et profonds, une lecture du cadre est indispensable à l'élaboration d'une réponse adaptée et pertinente. L'idée est de chercher et de proposer des solutions compatibles avec vos orientations et vos besoins.
- ANALYS-SANTÉ vous propose une approche modulable au gré de vos besoins, tant en termes de contenu que de modalités.

C'est sur cette triple ligne directrice que nous poursuivons notre travail, y compris en développant des outils de formation modulaire associant, pour les professionnels et les établissements qui le souhaitent, une formation présentielle à une formation à distance avec des outils simples et efficaces. La satisfaction de nos clients reste un bon indicateur de la réussite de la transmission des savoirs et des compétences. De fait, cette transmission résulte d'enrichissements mutuels, car nous capitalisons aussi sur notre expérience avec vous, rendant la transmission plus riche encore.

ANALYS-SANTÉ est à vos côtés !

Élaborer un nouveau projet d'établissement en MAS et/ou en FAM

« La science des projets consiste à prévenir les difficultés de l'exécution »

Vauvenargues

Un projet d'établissement et/ou de service doit être élaboré ou révisé au minimum tous les 5 ans.

Outre la description de l'organisation et du fonctionnement, ce projet écrit devrait préciser les axes de travail des prochaines années. Dans un environnement évalatif, il s'agit d'un travail important, tant pour la stratégie de l'établissement ou du service que pour la visibilité apportée à l'équipe et la qualité des projets personnalisés. En toute rigueur, ce travail devrait être participatif.

Apports attendus

Une aide méthodologique permet d'optimiser le temps et l'énergie de l'équipe. Elle ouvre aussi sur d'autres expériences. Elle apporte un espace de réflexion, de respiration, une aide à la structuration du projet dans un format adapté. Elle facilite l'acquisition d'une vision et une élaboration adaptée aux besoins de l'établissement. Elle constitue un véritable levier d'accompagnement des évolutions à mener.

Objectifs

- Acquérir une méthode facilitant l'élaboration du projet d'établissement
- Enrichir la réflexion sur les pratiques institutionnelles et professionnelles

Pré-requis

Néant

Programme

I. Qu'est-ce qu'un projet d'établissement ?

- Notion de projet
- Distinctions : projet associatif, d'établissement, de service
- Enjeux et objectifs
- Spécificités MAS/FAM

II. Éléments à prendre en compte

- Commande publique, CPOM
- Évolution des politiques publiques
- SERAFin-PH ?
- Référentiel d'évaluation des ESMS

III. Contenu du projet d'établissement

- Contenu obligatoire à tout projet d'établissement (à jour loi du 7 fév. 2022)
- Contenu spécifique aux MAS/FAM

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; discussion ; ateliers (si plusieurs jours)

IV. Comment l'élaborer ?

- Modalités obligatoires
- Étapes (méthodo ANESM-HAS)
- Attentes : gouvernance, direction, équipes, résidents, familles, partenaires
- Temps à y consacrer/disponible
- Publics accueillis
- Évolutions à conduire : modes d'accompagnement, bonnes pratiques, inclusion...
- Outils, groupes de travail et pilotage

V. Conditions de la réussite

- Démarche et outils
- Apports attendus
- Pièges à éviter

VI. Atelier(s) de travail

Pour les formations de plusieurs jours et selon les besoins : ateliers thématiques ou au rythme des étapes du projet

VII. Évaluation - bilan



Intra* : 1 à 5 jours selon besoin



Formateur-consultant



À partir de 1 790 €* (pour 1 jour)



Formation à distance : nous contacter



Formation sur mesure : nous contacter

Accompagnement de projet

Nous contacter

Le projet de soins en MAS/FAM

Construire un projet cohérent et intégré

2 jours

3 390 €

Nous contacter

*Intra : formation dispensée au sein de votre établissement / Inter : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPFC de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en œuvre : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 ou contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

ACT+ Consulting | SAS au capital de 4 000 €

RCS Lorient SIREN 799357447 | NAF 7022Z | N° TVA : FR 1538799357447

Quelles (bonnes) pratiques d'accompagnement des résidents ?

L'accompagnement des résidents en MAS-FAM permet d'assurer les missions institutionnelles assignées à ces établissements, à savoir effectuer les actes essentiels de la vie courante et favoriser le maintien ou l'acquisition d'une plus grande autonomie. La qualité de l'accompagnement dépend de deux facteurs fondamentaux. D'une part les moyens dont dispose l'établissement et d'autre part, les pratiques professionnelles des acteurs.

C'est sur ce deuxième point, les pratiques professionnelles, que cette formation propose de réfléchir et de travailler, avec des apports didactiques associés à des ateliers pratiques.

Environ 50% des ateliers pratiques portent sur des questions considérées comme majeures pour le bien-être des résidents et sont globalement en lien avec l'autonomie, le respect des résidents et de leurs droits, la bientraitance. Elles sont complétées par des questions choisies par les participants (env. 50%) en lien avec le formateur.

Objectifs

- Contribuer à la mise en œuvre des missions de l'établissement et du projet d'établissement
- Échanger sur les pratiques professionnelles
- Se questionner sur ses pratiques professionnelles, en lien avec le respect des résidents et la bientraitance

Pré-requis

Néant

Programme

I. Droits des « usagers »

- Rappel des droits
- Effectivité des droits en pratique
- Déclinaison en pratique quotidienne

II. Bientraitance

- Notion
- Recommandations ANESM-HAS
- Culture institutionnelle
- Rôle personnel

III. Bonnes pratiques

- Notion
- Recommandations ANESM-HAS en MAS-FAM
- Recommandations voisines
- Projet personnalisé
- Déontologie
- Chartes
- Projet associatif
- Projet d'établissement

Professionnels concernés

Professionnels et équipes accompagnantes et soignantes

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; discussion ; ateliers

IV. Ateliers pratiques

- *Accompagner au repas : autonomie, santé, plaisir...*
- *Accompagner la toilette : brosse à dents, ongles...*
- *Parler d'un résident : en sa présence, hors sa présence, lieux...*
- *Parler aux familles : que faut-il dire ou ne pas dire ?*
- *Liberté individuelle versus sécurité : qui décide ?*
- *Autres (choix par les participants : place de la famille, respect des choix...)*

V. Évaluation - bilan



Intra* : 2 jours



Formateur-consultant



3 390 €*



Formation à distance : nous contacter



Formation sur mesure : nous contacter

*Intra : formation dispensée au sein de votre établissement / Inter : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPF de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en œuvre : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 ou contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

ACT+ Consulting | SAS au capital de 4 000 €

RCS Lorient SIREN 799357447 | NAF 7022Z | N° TVA : FR 1538799357447

Mieux connaître les résidents et leurs familles en MAS-FAM

Connaître les populations accueillies en MAS et/ou FAM ainsi que leur famille est important. C'est l'un des socles qui facilite une posture professionnelle adaptée. Cette connaissance permet aussi d'être en cohérence avec le projet d'établissement et le travail en équipe pluridisciplinaire. Elle doit être complétée de connaissance en matière de communication et de relations interpersonnelles.

Cette formation propose des apports et un travail sur la posture professionnelle en lien avec les publics accueillies en MAS et en FAM.

Elle s'organise en modules, sous forme de parcours de formation. Elle débute par des apports synthétiques sur les pathologies et troubles associées des résidents. Elle se poursuit par un rappel de leurs droits, puis par une analyse par chaque apprenant de son style de communication. Des ateliers visent à permettre à chacun de réfléchir et travailler sa posture professionnelle, en référence à de bonnes pratiques (base : expérience du groupe, travaux de l'ANESM et de la HAS). En effet, les situations de santé peuvent conduire à des postures et réponses différentes : selon le poste occupé par le professionnel concerné et selon l'état de santé, l'autonomie et la situation juridique d'un résident (par ex : en présence de la famille, que peut-on dire ou non à un membre de la famille ? comment se comporter ?).

Objectifs

- Connaître les différentes pathologies et troubles associés des publics accueillies en FAM MAS
- Savoir adapter sa posture professionnelle vis-à-vis des résidents et des familles dans le respect des droits des résidents (avoir les bons comportements)
- Mieux travailler en équipe avec les équipes soignantes et éducatives

Programme

I. Introduction

- Les pathologies des résidents en MAS-FAM
- Connaître la typologie de handicaps et pathologies associées en MAS-FAM
- Identifier l'impact de la situation de santé et de handicap sur ses pratiques et sa posture

II. La communication dans le respect des droits des résidents et des familles

- Connaître les grands principes des droits des résidents : information, consentement, liberté de choix, respect de la vie privée et de l'intimité, secret partagé...
- Connaître l'implication de la place des tiers : famille, tuteur, personne de confiance...

III. La dimension relationnelle de ses fonctions

- Analyser son style de communication
- Augmenter ses aptitudes relationnelles
- Comprendre les particularités du travail en MAS et en FAM
- S'adapter à la vulnérabilité des publics accueillies

Professionnels concernés

Professionnels des services généraux et administratifs (nombre de professionnels limités)

Méthode

Acquisition et évaluation des connaissances ; ateliers de mise en situation ; discussion ; évaluation des pratiques

Pré-requis

Néant

IV. Le travail en équipe

- Identifier les rôles et attribution de chacun dans l'équipe
- Savoir travailler en équipe sur le plan technique et relationnel
- Atelier selon les besoins

V. La communication avec les résidents et les familles

- Identifier les attentes et besoins respectifs des résidents et des familles
- Savoir repérer le niveau d'alliance avec l'équipe
- Établir un bon contact
- Clarifier son rapport au handicap
- Savoir s'adapter au handicap et aux troubles associés
- Contribuer à faciliter les contacts avec la famille et le reste de l'équipe
- Adapter sa communication à la situation de handicap ou de santé
- Identifier la bonne distance relationnelle
- Atelier selon les besoins

VI. Évaluation - bilan



Intra* : 2 jours



Marie Le Carour
Formatrice-consultante

Ses points forts :
Travaille sur les postures professionnelles, le travail en équipe, la communication professionnelle, la bientraitance, la prévention des RPS.
Forte expérience des MAS et FAM.
Très appréciée des apprenants.
Formatrice-consultante
ANALYS-SANTÉ depuis plus de 10 ans.



3 390 €*



Formation sur mesure : nous contacter

*Intra : formation dispensée au sein de votre établissement / Inter : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPC de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en œuvre : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 ou contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

Comment mieux travailler en équipe pluridisciplinaire ?

Comment associer de manière complémentaire des métiers différents compte tenu d'une approche et d'objectifs eux-mêmes différents selon les métiers ? Des logiques différentes opèrent : logiques administratives, financières, soignantes, éducatives, etc. Les cultures métiers et les habitudes ou pratiques professionnelles peuvent-elles mieux se rejoindre au service de la personne accueillie, accompagnée ou prise en charge ? Quel bénéfice peut-on en attendre ?

Mieux travailler en équipe pluridisciplinaire nécessite souvent que chacun s'interroge sur sa représentation de l'équipe en tant que groupe, sur son fonctionnement et sa place dans ce groupe.

Cette formation propose de partir des missions institutionnelles et/ou du projet commun pour réfléchir aux outils professionnels visant à favoriser la pluridisciplinarité au service de la personne accueillie ou accompagnée.

Objectifs

- Savoir (mieux) travailler en équipe pluridisciplinaire
- Repérer et analyser sa place et son rôle dans l'équipe
- Identifier son mode de communication
- Clarifier l'organisation de l'établissement
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Programme

I. Missions (rappel)

- Missions légales et réglementaires
- Missions institutionnelles

II. Le travail en équipe pluridisciplinaire

- Notions : pluridisciplinarité, interdisciplinarité...
- L'évaluation, le suivi pluridisciplinaire et multidimensionnel
- Dynamique de groupe au sein d'un établissement
- Complémentarité des compétences
- Qu'est-ce qui fait équipe ?
- Rôles et missions de chacun
- Conditions de réussite pour favoriser la cohésion d'équipe

III. Le suivi du projet personnalisé

- Attentes, besoins, aspirations de l'« usager »
- Place de la famille
- Rôles et missions des coordinateurs de projet et/ou de parcours

Professionnels concernés

Equipe +/- groupe(s) de travail
Groupes interdisciplinaires de 12 professionnels

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

Pré-requis

Néant

- Modalités de coordination
- Définition des actions prioritaires
- Planification des interventions
- Formalisation du projet personnalisé
- Évaluation, résultats

IV. Atelier(s)

Selon les besoins : rôles et attributions, sens de la mission, coordination des projets personnalisés, partage d'informations, gestion des conflits...

V. Restitution

- Selon les besoins*
- Points forts de l'établissement
 - Axes d'améliorations
 - Conduite de projets au sein de l'établissement ou du service
 - Outils d'échanges
 - Définition des axes de travail

VI. Évaluation – bilan



Intra* : 2 jours
(+1 sur option)



Formateur-consultant



3 390 €*
* hors taxes



Formation à distance :
nous contacter



Formation sur mesure :
nous contacter

*Intra : formation dispensée au sein de votre établissement / Inter : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPFC de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en œuvre : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 ou contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

ACT+ Consulting | SAS au capital de 4 000 €

RCS Lorient SIREN 799357447 | NAF 7022Z | N° TVA : FR 1538799357447

Porter la bientraitance, prévenir et lutter contre la maltraitance des résidents

Bientraitance et prévention de la maltraitance ont vocation à s'articuler, se compléter.

Depuis une loi n° 2022-140 du 7 février 2022, la maltraitance est définie.

La loi implique désormais de nouvelles obligations et de nouveaux outils pour les établissements, la direction et les professionnels.

Cette formation s'organise avec apports et discussion ainsi que travaux en atelier(s).

Objectifs

- Disposer de repères
- Réfléchir au positionnement institutionnel
- Enrichir les pratiques professionnelles

Pré-requis

Néant

Programme

I. Introduction

- Liens entre bientraitance et maltraitance
- Recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM-HAS

II. La maltraitance

- Définition juridique (art. L. 119-1)
- Repérage des formes de maltraitements
- Facteurs de risques
- Non-assistance à personne en péril
- Propos confidentiel et secret
- Non-dénonciation de crimes et sévices
- Rôle des autorités publiques
- Place des familles et des partenaires

III. La bientraitance

- Définition
- Conditions de la bientraitance
- Qualité du lien et respect de la singularité
- Enrichissements par les contributions internes et externes pertinentes
- Outils

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé
(groupe à constituer avec ANALYS-SANTÉ)

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

IV. Quelle approche institutionnelle ?

- Positionnement institutionnel
- Gestion du personnel
- Formation
- Contrôle
- Soutien aux professionnels
- Promotion de l'expression et de l'échange des perspectives
- Déclarations, signalement et informations préoccupantes
- Lien entre maltraitance, bientraitance, évènement indésirable
- Fiches d'évènements indésirables (FEI)
- Recueil d'informations, élaboration des FEI, analyse, suite à donner

V. Situations pratiques

Travail sur des situations en lien avec la violence, la maltraitance, la bientraitance

VI. Évaluation-bilan



Intra* : 2 jours
Option : + 1 jour



Formateur-consultant



3 390 €*
(2 jours)



Formation à distance :
nous contacter



Formation sur mesure :
nous contacter

Modules complémentaires

- Manager les équipes dans un contexte de *transformation de l'offre*
- Sexualité et vie affective : cadre juridique et éthique
- Élaborer une charte vie affective et sexuelle

Bientraitance, éthique et référentiel HAS d'évaluation des ESMS

2 jours

€ 3 390 €

Nous contacter

* Intra : formation dispensée au sein de votre établissement / Inter : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPC de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en œuvre : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 ou contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

ACT+ Consulting | SAS au capital de 4 000 €

RCS Lorient SIREN 799357447 | NAF 7022Z | N° TVA : FR 1538799357447

Programme complet sur
www.analys-sante.fr

Quels projets personnalisés pour les résidents ? Qui fait quoi dans l'équipe et comment

Le projet personnalisé (PP, projet de vie, projet du résident...) est-il centré sur les besoins des résidents ou sur les activités de l'établissement ? Comment faire des projets personnalisés avec une organisation collective ?

Réfléchir aux modalités d'élaboration, de suivi et d'évaluation des projets personnalisés, c'est interroger les pratiques actuelles, réfléchir à l'amélioration de la qualité de l'accompagnement et de la continuité du parcours. In fine, ce travail a vocation à valoriser la place de chacun, de l'« usager » à la famille, des professionnels aux partenaires.

Objectifs

- Interroger la pertinence et la qualité de l'organisation des projets personnalisés
- Être en mesure de mieux préciser qui fait quoi
- Identifier des outils pertinents

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé : directeur, chef de service, équipe accompagnante et soignante
(groupe à constituer avec ANALYS-SANTÉ)

Pré-requis

Néant


Intra* : 2 jours
(+1 sur option)


3 390 €*


Formation à distance :
nous contacter


Formation sur mesure :
nous contacter

Programme

I. Contexte

II. Variables de l'organisation générale des projets personnalisés

III. Coordination de projet et de parcours selon l'ANESM et la HAS

IV. Cadre juridique et éthique des échanges d'informations

V. Le projet du résident : personnalisé

VI. Ateliers pratiques (selon les besoins)

Programme complet sur
www.analys-sante.fr

Autodétermination et effectivité des droits des résidents en MAS-FAM

Objectifs

- Comprendre l'autodétermination en MAS/FAM
- Être en mesure de mieux assurer l'effectivité des droits des résidents
- Être en mesure de questionner les pratiques professionnelles

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé : directeur, chef de service, équipe accompagnante et soignante
(groupe à constituer avec ANALYS-SANTÉ)


Intra* : 2 jours


3 390 €*


Formation à distance :
nous contacter


Formation sur mesure :
nous contacter

Programme

I. Introduction

II. Droits des personnes accueillies

III. L'autodétermination

IV. Place du projet personnalisé

V. Zoom sur

- Les spécificités de la population accueillie
- La bientraitance et la prévention des maltraitances
- La personne de confiance
- Les directives anticipées
- La confidentialité des informations
- Le secret *partagé*
- Le respect des convictions religieuses

VI. Ateliers pratiques (selon les besoins)

*Intra : formation dispensée au sein de votre établissement / Inter : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPC de cette formation : contactez-nous.

Delai moyen de mise en œuvre : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 ou contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

ACT+ Consulting | SAS au capital de 4 000 €

RCS Lorient SIREN 799357447 | NAF 7022Z | N° TVA : FR 1538799357447

Secret partagé

Cadre juridique des échanges d'informations

Le travail auprès des « usagers » implique des échanges d'informations, à la fois oralement et par écrit. Ces échanges sont déterminants pour l'élaboration d'un projet adapté et pour un suivi de qualité. Mais un projet pluridisciplinaire doit respecter les droits des « usagers », notamment le droit au secret et la protection des données qui ne sont pas sans conséquences en termes de responsabilités juridiques et de pratiques professionnelles et institutionnelles. Car deux types de questions se posent :

- quelles informations peut-on échanger et avec qui ?
- comment informer et recueillir le consentement des « usagers » aux échanges d'informations ?

Cette formation propose des apports juridiques pratiques. Elle vise à préciser le cadre juridique des échanges d'informations, à proposer des repères et à rechercher des solutions pratiques conformes au droit, à l'éthique et aux besoins de l'accompagnement ou de la prise en charge. À noter que les solutions seront différentes selon la catégorie d'établissement concernée et selon les orientations de l'établissement.

Objectifs

- Identifier le cadre du secret
- Identifier les outils garantissant le secret de certaines informations et le partage d'autres informations
- Assurer un suivi pluridisciplinaire de qualité et respecter les droits des « usagers »

Programme

I. Cadre du secret et des échanges d'informations

- Droits des « usagers » (rappel)
- Notion de secret
- Cadre juridique du secret
- RGPD et loi du 20 juin 2018
- Les différents secrets : médical, social...
- Impact du statut de l'établissement ou du service
- Obligations professionnelles
- Papier et informatique
- Professionnels tenus au secret
- Conditions du secret *partagé*
- Échanges en équipe et partenariats

II. Impacts

- Responsabilités juridiques
- Impact de l'autorité parentale ou d'une mesure de protection civile (selon catégorie d'ESMS)
- Écrits professionnels, notes personnelles

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

Pré-requis

Néant

- Comptes rendus médicaux et paramédicaux
- Écrits communicables ou non
- Réunions de synthèse
- Règles de l'établissement ou du service
- Outils institutionnels obligatoires/souhaitables
- Projet personnalisé
- Informations sociales, éducatives, pédagogiques, administratives
- Marges de manœuvres
- Parts respectives de l'oralité et de l'écrit
- L'accès au dossier de l'« usager » ou à certaines pièces
- Information et recueil du consentement de l'« usager »

III. Ateliers

Selon les besoins

IV. Évaluation - bilan



Intra* : 2 jours



Formateur-consultant



3 390 €*¹



Formation à distance : nous contacter



Formation sur mesure : nous contacter

Modules complémentaires

- RGPD et protection des données
- Dossier de l'« usager »
- Écrits professionnels

* **Intra** : formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter** : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPF de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en œuvre : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 ou contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

ACT+ Consulting | SAS au capital de 4 000 €

RCS Lorient SIREN 799357447 | NAF 7022Z | N° TVA : FR 1538799357447

Actualiser les outils de la loi n° 2002-2

La mise à jour des outils de la loi de 2002 s'impose au minimum tous les 5 ans. Par ailleurs, le législateur a complété le dispositif de 2002. Quels sont les enjeux ?

- des outils à jour et conformes aux obligations légales et réglementaires ;
- des outils utiles et pratiques.

Cette formation propose un cadre facilitant une mise en œuvre pertinente des outils obligatoires de la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale. Elle fait intervenir un formateur spécialisé dans le champ de l'action médico-sociale et rôdés à l'élaboration de ces outils.

Un travail sur les outils contribue fortement à la réflexion institutionnelle et à la mise en application de la loi et de ses évolutions dans le respect des objectifs et de l'éthique des établissements. Elle permet de disposer d'un regard transversal sur l'ensemble des outils obligatoires, de les articuler, de bien les comprendre et de faciliter une mise en œuvre performante pour des soins de qualité.

Objectifs

- Être en mesure de mettre à jour les outils obligatoires
- Être en mesure de renforcer la cohérence des outils
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé +/- groupe de travail
(groupe à constituer avec ANALYS-SANTÉ)

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

Pré-requis

Néant

Programme

I. Synthèse du cadre juridique des outils obligatoires

- Le projet d'établissement
- Le document unique de délégation
- Le projet personnalisé
- Le règlement de fonctionnement
- La participation des « usagers »
- Le contrat de séjour
- Le DIPeC
- Le livret d'accueil
- La personne de confiance

II. Les outils susceptibles d'être impactés

- Procédure d'admission
- Coordination des projets personnalisés
- Dossier « usager »/patient et ses différents volets
- Gestion des données et la politique de confidentialité (RGPD)
- Fiches de postes

III. Ateliers outils

Selon les besoins des participants

IV. Évaluation - bilan



Intra* : 2 jours



Formateur-consultant



3 390 €*¹



Formation à distance : nous contacter



Formation sur mesure : nous contacter

* **Intra** : formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter** : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPD de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en œuvre : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 ou contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

ACT+ Consulting | SAS au capital de 4 000 €

RCS Lorient SIREN 799357447 | NAF 7022Z | N° TVA : FR 1538799357447

Améliorer les écrits professionnels

Élaboration, rédaction, finalisation

Cette formation-action propose un travail sur les écrits professionnels. Elle permet une réflexion sur la conception des écrits et la formalisation des éléments professionnels clés favorisant une transmission d'informations utiles et un accompagnement de qualité. Elle prend en compte la nature des écrits et des supports (compte rendu, cahier de transmission, courriel...), en fonction des documents existant dans l'établissement. Elle est habituellement orientée sur la conception et la mise en œuvre du projet personnalisé.

Objectifs

- Faciliter la transmission d'informations utiles et pertinentes
- Renforcer la qualité du suivi
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Programme

I. Le cadre juridique de l'écrit et ses fonctions

- La culture de l'écrit, le culte de l'oral
- Fonctions des écrits
- Les documents obligatoires
- Les écrits objectifs et subjectifs
- Les écrits sensibles ou interdits
- L'informatique : ce qu'il faut faire, ce qu'il ne faut pas faire
- La durée de conservation des écrits
- Écrits professionnels et notes personnelles
- Place de chacun dans les écrits professionnels

II. La conception, structuration et organisation des écrits

- La connaissance des différents outils existants de recueil de l'écrit au sein de l'établissement et leurs fonctions
- Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement
- Le processus : faits, pensée, mots, finalité

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

Pré-requis

Néant

- La prise de note
- Les faits et leur description
- Les commentaires
- Les phrases, les paragraphes
- La formalisation
- La finalisation
- La validation des écrits
- La mise en forme

III. Les écrits du projet personnalisé

- Informations à prendre en compte
- Phase d'élaboration du projet
- Phase de validation du projet
- Phase de suivi du projet
- Phase de révision du projet
- Écrits périphériques

IV. Ateliers

Selon les besoins

V. Évaluation - bilan



Intra* : 2 jours



Formateur-consultant



3 390 €*



Formation à distance :
nous contacter



Formation sur mesure :
nous contacter

Modules complémentaires

- Dossier de l'« usager »
- RGPD
- Projet personnalisé
- Secret partagé

* **Intra** : formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter** : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPC de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en œuvre : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 ou contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

ACT+ Consulting | SAS au capital de 4 000 €

RCS Lorient SIREN 799357447 | NAF 7022Z | N° TVA : FR 1538799357447

Préparer la démarche d'évaluation en ESMS

La HAS a élaboré un référentiel national d'évaluation des ESMS. Le référentiel est désormais commun à tous les ESMS. Il est organisé en 3 chapitres, avec 9 thématiques, 139 critères «standards» (attendus) et 18 critères «impératifs» (dont le non-respect nécessite la mise en place d'actions spécifiques et immédiates). Il reprend globalement les champs connus de l'évaluation interne et de l'évaluation externe. Même si de nouveaux éléments apparaissent formellement ou se renforcent : approche inclusive, questions éthique, QVT, etc.

Mais la méthode évolue profondément. Les évaluations sont désormais plus formellement orientées en démarche qualité. Le nouveau format d'évaluation fait disparaître les évaluations internes (tous les 5 ans) et externes (tous les 7 ans). La démarche repose désormais sur des auto-évaluations et un rapport d'évaluation établi par un organisme habilité tous les 5 ans, rapport qui sera rendu public.

Apports attendus

- Comprendre et préparer l'évaluation pour la réussir
- Répondre aux critères évaluatifs en fonction des spécificités de votre catégorie d'établissement
- Travailler certaines thématiques (voire tous les thématiques si besoin)
- Soutenir l'ensemble de l'équipe.

Objectifs

- Mettre à jour ses connaissances
- Être en mesure de préparer la nouvelle évaluation
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Pré-requis

Néant

Programme

I. Le cadre de l'évaluation

- Définitions
- Cadre juridique
- Obligations
- Référentiel d'évaluation HAS 2022
- Manuel d'évaluation HAS 2022
- Synaé

II. La démarche d'évaluation

- Périodicité
- Champs évaluatifs
- Méthodes évaluatives

III. Le champ évaluatif et les outils

- Les 3 chapitres
- Les 9 thématiques
- Les 42 objectifs

IV. Les auto-évaluations

- Démarche de l'établissement
- Liens avec les projets et travaux institutionnels en cours
- Méthode et calendrier

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé ou groupe constitué en lien avec ANALYS-SANTÉ

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

V. Ateliers

Selon les besoins, travail thématique sur tout ou partie des critères du référentiel d'évaluation :

- La bientraitance et l'éthique
- Les droits de la personne accompagnée
- L'expression et la participation de la personne
- La co-construction et la personnalisation de son projet d'accompagnement
- L'accompagnement à l'autonomie
- L'accompagnement à la santé
- La continuité et la fluidité des parcours des personnes
- La politique ressources humaines de l'ESMS
- La démarche qualité et gestion des risques

VI. Évaluation - bilan



Intra* : 2 jours



Formateur-consultant



3 390 €*



Formation à distance : nous contacter



Formation sur mesure : nous contacter

*Intra : formation dispensée au sein de votre établissement / Inter : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODP de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en œuvre : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 ou contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

ACT+ Consulting | SAS au capital de 4 000 €

RCS Lorient SIREN 799357447 | NAF 7022Z | N° TVA : FR 1538799357447

Droits et libertés de la personne accueillie Au regard du référentiel HAS d'évaluation des ESMS

Depuis la loi n° 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale, les droits des usagers sont clairement définis.

Si les grands principes demeurent, les droits des usagers évoluent régulièrement.

Cette formation propose de faire le lien entre les droits et libertés des personnes accompagnées et le référentiel HAS d'évaluation des ESMS..

Objectifs

- Disposer de repères sur les droits des personnes accompagnées ou prises en charge
- Être en mesure de projeter des réponses institutionnelles aux attendus du référentiel HAS d'évaluation des ESMS
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Programme

I. La démarche évaluative (rappel)

- Cadre
- Méthode
- Outils
- Liens avec le référentiel HAS d'évaluation des ESMS

II. Droits des personnes accueillies, accompagnées ou prises en charge

- Statut de la personne
- Loi du 2 janvier 2002
- Loi du 4 mars 2002
- Loi du 11 février 2005
- Mesures de protection civiles
- Liste des droits des personnes accompagnées ou prises en charge
- Contenu des droits
- Notion de personne de confiance
- Directives anticipées
- Outils obligatoires (loi 2002-2)

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé (*groupe à constituer avec ANALYS-SANTÉ*)

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; discussion ; auto-évaluation des acquis

Pré-requis

Néant

III. Pistes de travail

Identification de pistes de travail, notamment en vue d'améliorer les pratiques et de préparer les auto-évaluations ou les évaluations par un organisme extérieur

IV. Évaluation- bilan



Intra* : 1 jour



Thierry CASAGRANDE
Avocat, Consultant



Sur devis*



Formation sur mesure :
nous contacter

Modules complémentaires

- Comment préparer la nouvelle évaluation ?
- Éthique et bientraitance au regard du référentiel HAS d'évaluation des ESMS
- Prévention et lutte contre la maltraitance au regard du référentiel HAS d'évaluation des ESMS
- Gestion de crise au regard du référentiel HAS d'évaluation des ESMS

* **Intra** : formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter** : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPC de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en œuvre : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 ou contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

ACT+ Consulting | SAS au capital de 4 000 €

RCS Lorient SIREN 799357447 | NAF 7022Z | N° TVA : FR 1538799357447

Prévention des risques psychosociaux Démarche et outils institutionnels

Les établissements médico-sociaux et sociaux sont soumis à des évolutions notables, voire rapides. Les exigences des établissements à l'égard des professionnels ont été renforcées dans un cadre d'action médico-social lui-même évolutif :

- changement de logique de travail : demande de résultat, mise en place d'objectifs parfois individuels, prescription multiple du travail (supérieur hiérarchique, usagers, famille, collègues, démarche qualité, etc.), évolution des métiers et des pratiques, innovations ;
- évolution de la population accueillie, réorganisations, regroupements.

Ces évolutions, bien connues, transforment la relation entre les professionnels et leur établissement, relation à la fois plus exigeante et plus fragile. Cette formation propose d'apporter des repères dans le management des équipes. Il s'agit in fine de prévenir et de détecter la souffrance au travail. Elle propose des outils facilitant la démarche de prévention des risques psychosociaux (RPS) par une approche concrète et spécifique aux établissements médico-sociaux et sociaux.

Objectifs

- Appréhender les différents aspects de la souffrance au travail en ESMS
- Comprendre le lien entre santé au travail, organisation du travail et qualité de l'accompagnement des personnes
- Développer des pratiques managériales et construire des outils pour prévenir, diagnostiquer et gérer les risques psychosociaux

Programme

I. Rappel concernant les risques psychosociaux

- Définition des RPS : stress, burn-out, violence au travail...
- Le cadre juridique et les obligations légales de l'employeur
- Le cas particulier du harcèlement moral
- Les facteurs favorisant l'émergence des RPS : postes à risque, contraintes, changements, relations et comportements, valeurs et exigences du professionnel
- Les enjeux des RPS : conséquences sur la qualité du travail, sur la qualité de l'accompagnement médico-social
- La mise en place d'une politique de prévention des risques

II. Établir un diagnostic

- L'implication de l'ensemble des acteurs de la prévention dans une démarche collective
- Les outils de mesures des RPS
- Le repérage de l'usure professionnelle des équipes : indicateurs d'alerte

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

Pré-requis

Néant

III. Prévenir les risques

- L'identification des différents niveaux de prévention
- Les mesures préventives et les mesures curatives
- La prise en compte des RPS dans le projet d'établissement, les démarches qualité et l'évaluation externe
- La structuration d'une démarche de prévention

IV. Gérer les risques psychosociaux

- La politique de prévention des risques (méthodologie, référentiels d'observation et d'évaluation, processus...)
- Le traitement des risques collectifs : faire évoluer les conditions de travail, le management...
- Le traitement des situations individuelles telles que la prise en charge d'un salarié en souffrance)

V. Atelier(s)

Selon les besoins

VI. Évaluation - bilan



Intra* : 3 jours



Formateur-consultant



4 980 €*¹



Formation à distance : nous contacter



Formation sur mesure : nous contacter

Modules complémentaires

- Prévenir et gérer l'usure professionnelle
- Qualité de vie au travail
- Gestion du stress
- Prévention des RPS
- Faire équipe : dire, écouter, comprendre
- Analyse de pratiques professionnelles

Management des équipes dans un contexte de transformation de l'offre

2 jours

3 390 €

Nous contacter

*Intra : formation dispensée au sein de votre établissement / Inter : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPC de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en œuvre : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 ou contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

ACT+ Consulting | SAS au capital de 4 000 €

RCS Lorient SIREN 799357447 | NAF 7022Z | N° TVA : FR 1538799357447

Mettre en œuvre une démarche de QVT

Qu'est-ce que la Qualité de Vie au Travail (QVT) ? Sur quels leviers agir pour se sentir bien au sein d'un établissement, d'une équipe ? Qu'est-ce qui favorise le bonheur au travail ? Autant de questions auxquelles il est nécessaire de répondre avant d'entamer une démarche de QVT. Cette formation vise à mettre en œuvre des actions d'amélioration de la QVT en s'appuyant sur une méthodologie rigoureuse et adaptée. Elle prend en compte les dispositions de l'instruction du 17 juillet 2018 relative à la mise en œuvre d'une stratégie de promotion de la QVT dans les établissements médico-sociaux et le référentiel HAS d'évaluation des ESMS.

Objectifs

- Comprendre les enjeux de la QVT
- Savoir mettre en œuvre une démarche de QVT en harmonie avec le projet institutionnel
- Savoir élaborer des projets concrets
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Programme

I. La qualité de vie au travail (QVT)

- Définir la notion de QVT, connaître son cadre légal
- Comprendre les enjeux
- Mettre tout en œuvre pour contribuer à une meilleure QVT dans les structures

II. Les sources principales de motivation et de satisfaction

- Qu'est-ce qui influence le bien-être au travail ?
- Connaître ses sources de motivation et de satisfaction au travail
- Créer un climat favorable

III. Entamer une démarche de QVT

- Intégrer la QVT dans une démarche globale
- Analyser le climat social et l'organisation du travail dans les équipes

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé, notamment équipe de direction (*groupe à constituer avec ANALYS-SANTÉ*)

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et discussion

Pré-requis

Néant

- Articuler démarche QVT et prévention des RPS
- Intégrer la prévention des troubles musculo-squelettiques

IV. Les conditions de réussite

- Instaurer une dynamique de projet
- S'appuyer sur les pratiques inspirantes
- Mettre en place une équipe pluridisciplinaire QVT
- Avancer étape par étape dans la démarche et communiquer sur les choix
- Favoriser les échanges autour de la démarche
- Impliquer les partenaires sociaux

V. Ateliers et discussion

VI. Évaluation - bilan



Intra* : 2 jours



Formateur-consultant



3 390 €*



Formation à distance : nous contacter



Formation sur mesure : nous contacter

Piloter et conduire le changement

Objectifs

- Situer son rôle et son positionnement
- Distinguer les enjeux du changement
- S'approprier des techniques et outils de management

Programme

I. Enjeux du changement

II. Connaissance de soi et de son style de communication

Professionnels concernés

- Cadres de direction
- Nbre minimum : 1
- Formation personnalisée

III. Accompagner le changement

IV. Évaluation - bilan



À partir de 4 h
(durée : 1 à 6 mois)
Formation à distance



Sur devis : nous contacter

*Intra : formation dispensée au sein de votre établissement / Inter : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPFC de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en œuvre : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 ou contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

ACT+ Consulting | SAS au capital de 4 000 €

RCS Lorient SIREN 799357447 | NAF 7022Z | N° TVA : FR 1538799357447

Vie privée DUI **Management** **Soins** Écrits pro **Qualité**
Résident **Durable** **Maltraitance** **Expertise**
Projet d'établissement Familles **Dossiers**
Autodétermination **Accueil** **Secret** **Confiance**
Expérience **Outils** **Équipe** **Accompagnement**
HAS **Confidentialité** MAS **Personnalisé** **Liberté**
Bonnes pratiques **Médical** **Partage** **Bienveillance**
Respect **Droit** **Évaluation** FAM **Pairs-aidants** **Foyer**

Catalogues et programmes
de formation sur



www.analys-sante.fr



Une question ?

Sonia COURTEILLE

Tél. : 02 97 80 30 40

contact@analys-sante.fr

www.analys-sante.fr